

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC, TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE, LE 01 JUIN 2011 À 19H00 SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE GARY LACHAPELLE

SONT PRÉSENTS

Mesdames **Françoise Lafrenière, conseillère**
Pauline Sauvé, conseillère

Monsieur **Pierre Leblanc, conseiller**
Derek Dubeau, conseiller

SONT ABSENTS

Monsieur **Jean-Claude Loyer, conseiller, MOTIVÉE**
Sandy Mackay, conseiller, MOTIVÉE

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

MADAME **Johanne D'Amour, d.g.a.**

MESSIEURS **François Payette, agent protection de**
l'environnement

2011-06-165

OUVERTURE DE LA SÉANCE
ORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-166

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général, ainsi que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

A) OUVERTURE ET PROCÉDURE

- 1) Appel à l'ordre.
- 2) Mot de bienvenue.
- 3) Ouverture de la séance ordinaire.
- 4) Adoption de l'ordre du jour.

B) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

C) ADOPTION DES RAPPORTS

C-1 Rapport incendie

C-2 Recommandations des comités

C-2-1 Services à la population (Toutes les recommandations nécessitent une résolution du conseil)

RECOMMANDATION #1, ITEM #3 :

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
AUPRÈS DU CLD VALLÉE-DE-LA-
GATINEAU CONCERNANT UN CAMP DE
JOUR POUR LA MUNICIPALITÉ DE
LAC-SAINTE-MARIE**

RECOMMANDATION #2, ITEM #6.2

**DÉCRÉTER DES TRAVAUX
D'AMÉLIORATION ET L'ACHAT DE
MATÉRIAUX GRANULAIRES
PROVENANT DU BANC
D'EMPURNT BRASSARD**

RECOMMANDATION #3, ITEM 6.4

**ACHAT REGROUPÉ D'ABAT
POUSSIÈRE POUR LA SAISON
ESTIVALE 2011 (CALCIUM)**

RECOMMANDATION #4, ITEM #11

**DEMANDE D'APPUI POUR LA
RÉGULARISATION D'UNE PARTIE
DU LOT 14, RANG IV, CADASTRE
DU CANTON DE HINCKS**

RECOMMANDATION #5, ITEM #14.4

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DU
CANCER RÉGION OUTAOUAIS
TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE
ORGANISÉ PAR LA FAMILLE
KNIGHT**

RECOMMANDATION #6, ITEM # 13

**TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE DE
LA FONDATION JEAN-CLAUDE
BRANCHAUD**

C-2-2 Administration et gestion financière (Toutes les recommandations nécessitent une résolution du conseil)

RECOMMANDATION #1, SUJET #1

**ABROGER LA RÉOLUTION #2011-
04-131 INTITULÉ SUSTITUT DU
MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE
LAC-SAINTE-MARIE**

RECOMMANDATION #2, SUJET #1

**SUBSTITUTE DU MAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-
MARIE**

RECOMMANDATION # 3, SUJET #2

**ABROGER LA RÉOLUTION # 2011-
05-162-IMPLANTATION D'UN
POSTE D'ESSENCE EN TERRITOIRE
AGRICOLE**

RECOMMANDATION #4, SUJET #3
DÉCÈS DE MONSIEUR PHILIPPE
EMOND

RECOMMANDATION #5, SUJET #4
GOLF MICHEL EMOND-15 JUILLET
2011

RECOMMANDATION #6, SUJET # 6
NOMINATION D'UN RESPONSABLE
POUR LE CONCOURS FLEURIR LA
MUNICIPALITÉ

RECOMMANDATION #7, SUJET #7
JOURNÉE PORTES OUVERTES,
FÊTE DES VOISINS, ETC.- LE 4
JUIN 2011

RECOMMANDATION #8, SUJET 11
FONDATION DE LA SANTÉ VALLÉE-
DE-LA-GATINEAU

RECOMMANDATION #9, SUJET #12
GOLF DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC-
19 AOÛT 2011-CLUB DE GOLF
ALGONQUIN

RECOMMANDATION#10, SUJET#13
KAZ CAN-CAMP DE JOUR 2011-
AIDE FINANCIÈRE

RECOMMANDATION#11, SUJET #14
ÉCOLE ST-NOM DE MARIE-VOYAGE
FIN D'ANNÉE-REMISE DE DIPLÔME
ET LUNCH

RECOMMANDATION#12, SUJET#15
ADHÉSION CREDDO 2011-LE
CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE
L'OUTAOUAIS

RECOMMANDATION#13.SUJET #16
FORMATION OBLIGATOIRE DES
ÉLUS-CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE

RECOMMANDATION#14, SUJET #17
COLLÈGE HÉRITAGE-CÉRÉMONIE
DE LA REMISE DES DIPLÔMES 2011

RECOMMANDATION#15, SUJET #18
AIDE FINANCIÈRE-PROGRAMME
AGRI-ESPRIT 2011

- C-2-3 Environnement et urbanisme (Toutes les recommandations nécessitent une résolution du conseil)

PROJET DE RÉSOLUTION #1 – Item # 3 :

PLAN DE MISE EN VALEUR ET DE REVÉGÉTALISATION DES MILIEUX HUMIDES ET DES BANDES RIVERAINES DES TERRAINS MUNICIPAUX

DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION

Un règlement d'emprunt décrétant le financement du Plan de développement durable de la collectivité de la FCM sera adopté à une séance ultérieure. (Montant du règlement d'emprunt 75 000 \$)

Une dispense de lecture est accordée.

- C-3 Adoption des comptes de la période
- C-4 Finances
 - C-4-1 Engagements financiers
 - C-4-2 Résumé budgétaire
 - C-4-3 Rapport Financier
- C-5 Autres rapports
 - C-5-1 Suivi des résolutions
- C-6 Adoption des procès-verbaux

D) CORRESPONDANCE REÇUE

- D-1) Ville de Gracefield concernant annexion d'une partie du territoire de la Ville de Gracefield
- D-2) Cima+, Évaluation de la structure de l'Église St-Nom de Marie
- D-3) MAMROT-Accusé réception-Règlement #2006-02-004 concernant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Gracefield
- D-4) MAMROT-Semaine de la Municipalité 2011-du 5 au juin prochain-« Encourageons les gestes coresponsables », N.B. Madame Hummel fait une vente de garage sur les terrains municipaux et les profits seront versés au Club des petits déjeuners à l'école St-Nom de Marie
- D-5) MAMROT-Stratégie québécoise d'eau potable
- D-6) CHGA, 97.3 FM, Invitation, Inauguration des nouveaux locaux Jeudi, le 16 juin 2011 à compter de 16H00 au 158, rue Laurier, Maniwaki.

E) AFFAIRES NOUVELLES

- E-1) Tournoi de golf du préfet-Mercredi le 6 juillet-Club de Golf Algonquin de Messines

F) COURS DE FORMATION, COLLOQUES ET AUTRES

- F-1) Formation selon l'article 194 de la loi sur la sécurité civile

G) AUTRES SUJETS

- G-1) M.M.Q. prête à assumer 40% des honoraires raisonnables

G-2) Règlement # 2010-05 (Camions incendies), Financement de 589 000\$, 20 ans

G-3) Règlement # 2010-09, (PRECO), Réseau aqueduc MSM 543 085\$, 20 ans

H) VARIA

H-1) Remerciement à Monsieur Lawrence Cannon pour l'excellent travail accompli dans le Comté de Pontiac.

H-2) Félicitations à Monsieur Mathieu Ravignat, Député de Pontiac.

H-3) Autorisation Pavage rue l'abri, suite aux travaux PRECO. Voir document

H-4) Adoption du plan stratégique de développement économique.

H-5) 1) Désignation de M. Gary Lachapelle, Maire comme célébrant pour un mariage civil ou une union civile

2) Dépôt d'un avis de motion pour l'adoption d'un règlement fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile

H-6) Vente des camions incendies

H-7) MRCVG-Numération civique (Reporté au budget 2012, évaluation des coûts pour réalisation du projet)

I) PLANIFICATION DES COMITÉS ET DU COMITÉ PLÉNIER

J) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

K) CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L) DOCUMENTS NON-STATUTAIRES

2011-06-167

ADOPTION DU RAPPORT D'INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport incendie pour le mois de mai 2011 tel que déposé par la secrétaire de la Brigade d'incendie de Lac-Sainte-Marie et d'acquitter la facture telle que déposée par la secrétaire de la brigade.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-168

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CLD VALLÉE-DE-LA-GATINEAU CONCERNANT UN CAMP DE JOUR POUR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE nous avons une personne-ressource bénévole qui désire implanter un camp de jour sur le territoire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons dépassé les délais prescrits pour présenter une demande d'aide financière dans le cadre des emplois d'été 2011, auprès des autorités compétentes aux ressources humaines « RH » du Canada ;

CONSIDÉRANT QUE des parents demandent à la municipalité d'établir un camp de jour à Lac-Sainte-Marie, mais faute de personnes-ressources, le conseil municipal devait toujours reporter le dossier ;

CONSIDÉRANT QUE les parents doivent actuellement aller chercher le service dans une municipalité voisine ;

CONSIDÉRANT QUE les déplacements des enfants, dans une municipalité voisine, sont un inconvénient aux tâches quotidiennes des parents, ces derniers préfèrent que le service soit disponible sur notre territoire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de présenter auprès des autorités compétentes du **CLD VALLÉE-DE-LA-GATINEAU** une demande d'aide financière non récurrente (*montant estimé à un maximum de 14 800 \$*) pour l'exercice financier 2012, dans le but de soutenir financièrement, un camp de jour à Lac-Sainte-Marie ;

QUE la municipalité de Lac-Sainte-Marie s'engage financièrement dans ce projet pour un montant représentant 20 % des dépenses (*montant estimé à un maximum de 5 000 \$*) ;

QUE la participation financière des parents (*utilisateurs du service*), par mode d'inscription et facturation par la municipalité, représentera un montant équivalent à 20 % des dépenses (*montant estimé à un maximum de 5 000 \$ basé sur 25 enfants*) ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-169

**DÉCRÉTER DES TRAVAUX
D'AMÉLIORATION ET L'ACHAT DE
MATÉRIAUX GRANULAIRES
PROVENANT DU BANC D'EMPRUNT
BRASSARD**

CONSIDÉRANT QU'en 2010, le ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, accordait à la municipalité une aide financière de 100 000 \$, répartie sur trois exercices financiers (2010 – 2011 – 2012), pour réaliser des travaux d'amélioration sur la route Trans-Outaouaise dans le cadre du PAARM ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de décréter les travaux d'amélioration sur la route Trans-Outaouaise applicable aux exercices financiers 2011 ET 2012, tel que spécifié au programme d'aide et d'amélioration du réseau municipal «PAARM»;

DE DÉCRÉTER une dépense de 22 785 \$ taxes incluses, pour l'achat de 400 voyages de camion 10 roues de graviers de type «*tout venant* », représentant une quantité minimum de 6 000 tonnes métriques provenant du banc d'emprunt Brassard, situé à proximité de la route Trans-Outaouaise; (*Prix : 50 \$ du voyage + taxes, chargé*)

DE DÉCRÉTER une dépense de 25 154 \$ taxes incluses, pour retenir les services de trois (3) transporteurs en vrac de l'Association des transporteurs en vrac de la Haute-Gatineau afin de participer au transport des matériaux granulaires sur la route Trans-Outaouaise; (*La municipalité participe avec ses deux camions*)

DE DÉCRÉTER une dépense de 4 000 \$, taxes incluses, pour la location d'un rouleau compacteur pour une période équivalent aux interventions de rechargement en matériaux granulaires de la route;

D'AFFECTER la niveleuse de la municipalité pour une période équivalente aux interventions de rechargement en matériaux granulaires de la route.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-170

**ACHAT REGROUPE D'ABAT-
POUSSIÈRE POUR LA SAISON
ESTIVALE 2011 (CALCIUM)**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre
Leblanc**

**ET IL EST RÉSOLU de participer à un achat regroupé avec
les municipalités de Low et Kazabazua pour la fourniture de
l'abat-poussière;**

**DE DÉCRÉTER une dépense de 13 636.82\$ taxes incluses,
pour l'achat de 30 ballots d'une (1) tonne métrique de
calcium du fournisseur Warwick, plus F.A.B. (livraison) à
l'entrepôt de la municipalité situé dans le secteur du chemin
La Chute.**

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des
membres du conseil présents, le
maire s'étant prévalu de son droit
de vote.**

2011-06-171

**DEMANDE D'APPUI POUR LA
RÉGULARISATION D'UNE PARTIE
DU LOT 14, RANG IV, CADASTRE
DU CANTON DE HINCKS**

**CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau, services
des TPI, demande à la municipalité un appui pour régulariser
un dossier de titre précaire en faveur de Monsieur Jean
Bussièrès, secteur lac Vert ; (Dossier # 790132);**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE
Madame Pauline Sauvé**

**ET IL EST RÉSOLU d'appuyer la vente d'une partie du lot 14,
rang IV, cadastre du Canton de Hincks, d'une superficie
d'environ 0,19 hectares, située au sud du lac Vert par les
services des TPI à la MRC Vallée-de-la-Gatineau en faveur de
Monsieur Jean Bussièrès.**

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-172

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DU
CANCER RÉGION OUTAOUAIS
TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE
ORGANISÉ PAR LA FAMILLE
KNIGHT**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de participer financièrement pour un montant de 100 \$, au tournoi de golf bénéfice de la Société canadienne du cancer, région de l'Outaouais, qui se tiendra le 11 juin prochain, au club de golf Mont Ste-Marie.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-173

**TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE DE
LA FONDATION JEAN-CLAUDE
BRANCHAUD**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'inscrire deux (2) participants à la 15^e édition du tournoi de golf bénéfice de la Fondation Jean-Claude Branchaud, qui se tiendra le mercredi 8 juin prochain au Club de Golf Algonquin, représentant un montant de 300 \$ et comprenant le forfait 18 trous, brunch et souper.

(Deux inscriptions effectuées pour le départ de 8 h – le départ de 13 h, en après-midi, était déjà complet)

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-174

ABROGER LA RÉOLUTION #2011-04-131 INTITULÉ SUBSTITUT DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'abroger la résolution #2011-04-131 puisque nous n'avons pas utilisé le bon terme selon la loi sur l'organisation territoriale;

Au lieu de maire suppléant, on aurait du lire, substitute du Maire.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-175

SUBSTITUTE DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de nommer la conseillère, Madame Pauline Sauvé, substitute du maire pour une durée de huit (8) mois, devant remplacer en cas d'incapacité ou d'absence du maire de la municipalité;

D'AVISER la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

D'AVISER la Caisse Desjardins de Gracefield que la conseillère Madame Pauline Sauvé, en sa qualité de substitute du maire, est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les effets bancaires et tout autre document en l'absence du Maire, Monsieur Gary Lachapelle.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-176

ABROGER LA RÉSOLUTION # 2011-05-162-IMPLANTATION D'UN POSTE D'ESSENCE EN TERRITOIRE AGRICOLE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'abroger la résolution #2011-05-162 puisque les promoteurs ne sont pas prêts à procéder dans ce dossier selon les dernières informations reçues de leur part.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-177

DÉCÈS DE MONSIEUR PHILIPPE EMOND

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'entériner la décision du comité administratif et de la gestion financière en mandatant Madame Johanne D'Amour à prendre les arrangements qui s'imposent pour l'expédition d'une corbeille de fleur au montant de 131\$ incluant les taxes et les frais de livraison auprès de la Fleuriste de Gracefield.

Le tout au nom du conseil municipal, des employés et de la brigade des pompiers à temps partiel.

Il faut souligner que Monsieur Emond a été Chef pompier, pompier à temps partiel et employé municipal au service de l'hygiène du milieu et du transport routier.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-178

GOLF MICHEL EMOND - 15 JUILLET 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de contribuer au Club Lions de Low, un montant de 1 500\$ dans le cadre du tournoi de golf Michel Emond qui se tiendra le 15 juillet 2011 à Mont-Ste-Marie. Cette aide financière est conditionnelle à ce que les municipalités de Low et Kazabazua contribuent le même montant que l'aide proposée par la municipalité.

Les profits du tournoi sont versés à l'entretien de l'aréna de Low où les contribuables de la Municipalité exercent leur sport favori.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-179

**NOMINATION D'UN RESPONSABLE
POUR LE CONCOURS FLEURIR LA
MUNICIPALITÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de nommer Madame Pauline Sauvé, responsable pour le concours Fleurir la Municipalité car Monsieur Jean-Claude Loyer n'est pas disponible cette année.

La disponibilité budgétaire totale est de 1 000\$ pour la réalisation de ce projet. (Voir poste02 62900 990)

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-180

**JOURNÉE PORTES OUVERTES,
FÊTE DES VOISINS, ETC.- LE 4
JUN 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de déménager l'activité pour la journée des portes ouvertes et la fête des voisins, etc., sur les terrains municipaux au centre municipal en faisant la location de 2 (DEUX) chapiteaux de 20' X 20' pour la réalisation du projet. Le tout se fera à l'extérieur beau temps, mauvais temps car le service aura lieu la même journée des portes ouvertes;

Les frais de cette location sont de 700\$ plus les taxes applicables soit un montant total de 797.48\$ (Installation comprise) de Lou-Tec (Pneus & Location Expert) de Maniwaki.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-181

FONDATION DE LA SANTÉ VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL RÉSOLU de contribuer une aide financière au montant 50\$ dans leur campagne de financement 2011 (Golf aux 3 clochers)

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-182

GOLF DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC-19 AOÛT 2011-CLUB DE GOLF ALGONQUIN

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU *d'organiser un quatuor* pour la journée de golf de la Sûreté du Québec. Cette journée sera tenue au Club de golf Algonquin, Vendredi, le 19 août 2011. Les frais d'inscription sont 120\$/personne et le souper seulement est au coût de 40\$.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-183

**KAZ CAN-CAMP DE JOUR 2011-
AIDE FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de contribuer un montant de 1 000\$ pour le camp de jour Kaz Can 2011 conditionnel à l'implication de la Municipalité de Kazabazua pour le même montant car ce camp de jour se tient dans leur localité et il serait normal que la Municipalité de Kazabazua s'implique pour question économique dans leur localité.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-184

**ÉCOLE ST-NOM DE MARIE-VOYAGE
FIN D'ANNÉE-REMISE DE DIPLÔME
ET LUNCH**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de contribuer un montant de 300\$ à l'organisation de parents-professeurs de l'école St-Nom de Marie pour la réalisation de leur voyage de fin d'année, la remise des diplômes et le dîner pour les enfants.

S'il y a surplus monétaire, l'achat de dossards sera effectué pour mieux repérer les enfants lors des visites de lieux historiques, etc.

Le vote est demandé par Monsieur le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-185

**ADHÉSION CREDDO 2011-LE
CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE
L'OUTAOUAIS**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de renouveler notre adhésion à la CREDDO (Le conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais) pour l'année fiscale 2011 au montant de 100\$.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-186

**FORMATION OBLIGATOIRE DES
ÉLUS- CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'inscrire tous les élus du conseil municipal à la formation des élus sur le code d'éthique et de déontologie offert par la Fédération québécoise des municipalités(FQM) car elle est obligatoire.

La formation sera dispensée à Gracefield, Vendredi le 9 septembre prochain, au coût de 91.14\$ chacun de 9 H00 à 16H00.

Le vote est demandé par le président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-187

**COLLÈGE HÉRITAGE-CÉRÉMONIE
DE LA REMISE DES DIPLÔMES 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de déléguer le Maire, Monsieur Gary Lachapelle à participer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, à la remise des diplômes 2011 offerte par le Collège Héritage.

Tous les frais inhérents à cette participation seront remboursés selon la politique des frais de déplacements.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-188

AIDE FINANCIÈRE-PROGRAMME AGRI-ESPRIT 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie à faire une demande de subvention dans le cadre du programme agri-esprit 2011 car tous les organismes (Club Age d'or, l'Association des loisirs et l'aide aux familles) nous ont fait savoir leurs besoins pour le centre communautaire. Les équipements requis sont les suivants : 4 cafetières 100 tasses, 40 tables, 200 chaises, 2 grille-pains commerciaux et 2 frigos commerciaux et 1 frigo ordinaire, 2 ordinateurs portables avec imprimante et 2 chapiteaux de 20'X 20' pour répondre aux besoins des associations locales.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-189

**PLAN DE MISE EN VALEUR ET DE
REVÉGÉTALISATION DES MILIEUX
HUMIDES ET DES BANDES
RIVERAINES DES TERRAINS
MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite aménager les terrains municipaux en bordure du lac Sainte-Marie ainsi que protéger les milieux humides « marais » ;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement de ce secteur est prioritaire pour la municipalité, voulant du même coup, améliorer la beauté du terrain, tout en donnant l'exemple aux citoyens et citoyennes de la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE dans l'application du RCI 2009-206, de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, l'aménagement des bandes riveraines deviendra un enjeu de taille dans le développement durable et de l'utilisation des plans d'eau québécois ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE
Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le Plan de mise en valeur et revégétalisation des milieux humides et des bandes riveraines des terrains municipaux, tel que préparé par l'Agent de protection à l'environnement, Monsieur François Payette, et présenté au Comité Environnement et Urbanisme, le 19 mai dernier;

D'AUTORISER un budget de 400 \$ plus les taxes applicables pour l'achat de végétaux nécessaires à la réalisation du plan de mise en valeur des terrains de la municipalité.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Françoise Lafrenière, conseillère de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie au siège #4, donne avis par la présente qu'un règlement d'emprunt décrétant le financement du Plan de développement durable de la collectivité de la FCM sera adopté à une séance ultérieure.

(Montant du règlement d'emprunt 75 000 \$)

Une dispense de lecture est accordée.

**Madame Françoise Lafrenière
Conseillère
Siège #4**

2011-06-190

ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les comptes de la période ainsi que les ajouts, vérifiés par les membres du conseil municipal, portant les numéros 3912 à 3981 inclusivement pour un montant total de 176 260.43\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-191

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ARRÊTÉ AU 26 MAI 2011 ET AMENDEMENTS DE POSTES BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier tel que présenté par le directeur général pour la période se terminant le 26 MAI 2011 ainsi que les amendements de poste budgétaires.

AMENDEMENTS DE POSTES BUDGÉTAIRES

	<u>DT</u>	<u>CT</u>
02-22000-310		939.00 \$
02-22000-331	700.00 \$	
02-22000-423	239.00 \$	
02-32000-310	10.00 \$	
02-32000-322		10.00 \$
02-41400-975	22 886.00 \$	
03-01300-000		22 886.00 \$
02-49000-455	16.00 \$	
02-49000-670		16.00 \$
02-70190-649	313.00 \$	
02-70190-670		313.00 \$

02-70230-529		170.00 \$
02-70230-670	170.00 \$	
02-70290-970		84.00 \$
02-70290-990	84.00 \$	
TOTAL	24 418.00 \$	24 418.00 \$

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauvé	Maire suppléant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-192

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 MAI 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal avec les corrections effectuées, tenue le 04 mai 2011 et expédié au préalable sans qu'il soit tenu d'en faire lecture.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauvé	Maire suppléant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-193

**CHGA 97,3 FM, INAUGURATION
DES NOUVEAUX LOCAUX, JEUDI,
LE 16 JUIN 2011 À COMPTE DE
16H00 AU 185, RUE LAURIER,
MANIWAKI, QC**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de déléguer, Messieurs Gary Lachapelle, Maire et Yvon Blanchard, directeur général à participer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie à l'inauguration des nouveaux locaux de la station de radio CHGA 97, 3 FM à Maniwaki, Québec.

L'inauguration aura lieu à Maniwaki, Jeudi, le 16 juin 2011 de 16H00 à 18H00 au 185 rue Laurier.

Tous les frais inhérents à l'inauguration seront remboursés sur présentation de factures.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauvé	Maire suppléant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-194

**TOURNOI DU PRÉFET - MERCREDI
LE 6 JUILLET - CLUB DE GOLF
ALGONQUIN DE MANIWAKI**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de réserver deux (2) billets de golf et souper pour le maire, Monsieur Gary Lachapelle et Madame Pauline Sauvé, conseillère et deux (2) soupers, un au nom du directeur général, Monsieur Yvon Blanchard et l'autre au nom de Monsieur Pierre Leblanc. Le tout pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Tous les frais inhérents à cette journée seront remboursés sur présentations de factures.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauvé	Maire suppléant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-195

M.M.Q. - HONORAIRES PROFESSIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Lac-Sainte-Marie ne désire pas retenir les services de l'avocat, M. Pierre McMartin car nous sommes persuadés que la M.M.Q. a des procureurs qui peuvent très bien s'occuper de ce dossier avec compétence et en plus, nous n'aurons pas à assumer les honoraires professionnels reliés au dossier en litige.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauvé	Maire suppléant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-196

REMERCIEMENT À MONSIEUR LAWRENCE CANNON POUR L'EXCELLENT TRAVAIL ACCOMPLI DANS LE COMTÉ DE PONTIAC

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de remercier Monsieur Lawrence Cannon pour l'excellent travail qu'il a accompli dans le Comté de Pontiac et envers la Municipalité de Lac-Sainte-Marie;

Monsieur Cannon s'est dévoué et a toujours été à l'écoute de nos besoins et le conseil municipal désire le souligner et d'en faire mention publiquement. Il désire également lui souhaiter beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauv�	Maire suppl�ant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-197

FÉLICITATIONS À MONSIEUR MATHIEU RAVIGNAT, NOUVEAU DÉPUTÉ DE PONTIAC

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de féliciter Monsieur Mathieu Ravignat pour sa récente élection dans le Comté de Pontiac;

ET nous espérons avoir l'opportunité de l'accueillir dans notre communauté.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauv�	Maire suppl�ant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-198

**AUTORISATION PAVAGE, RUE
L'ABRI, SUITE AUX TRAVAUX
PRECO**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de retenir les services de Construction Edelweiss, plus bas soumissionnaire pour le pavage d'une couche d'usure avec 30mm de EC-10, PG58-28 incluant le nettoyage de la surface avant pavage et l'application d'un liant d'accrochage, le tout au coût de 21,377.28\$ plus les taxes applicables;

QUE le conseil accepte les conditions selon la soumission transmise en date du 27 mai dernier;

QUE Le contrat sera payable dans les 30 jours après la fin des travaux.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauvé	Maire suppléant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-199

**PLAN STRATÉGIQUE DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DE LA MUNICIPALITÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'organiser d'abord une rencontre avec le conseil municipal et de rencontrer par la suite les membres du CDE-Lac-Sainte-Marie afin d'effectuer des mises au point avant l'adoption du rapport final concernant le plan stratégique de développement économique car certains élus se questionnent et jugent appropriés d'avoir une discussion sur le sujet avant son adoption.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauvé	Maire suppléant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-200

DEMANDE DE DÉSIGNATION À TITRE DE CÉLÉBRANT POUR UN MARIAGE CIVIL OU UNE UNION CIVILE-NOMINATION DE MONSIEUR GARY LACHAPELLE, MAIRE

ATTENDU QUE les articles 366 et 521.3 (2) du Code civil du Québec, permettent aux maires, aux membres des conseils municipaux et aux fonctionnaires municipaux de demander au ministre de la Justice d'être désignés comme étant compétents pour célébrer des mariages ou des unions civiles;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie a reçu des demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles sur son territoire;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie que Monsieur Gary Lachapelle, Maire soit désigné comme célébrant compétent sur sont territoire.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU DE demander au Ministre de la Justice, Monsieur Jean-Marc Fournier de désigner Monsieur Gary Lachapelle, Maire de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, comme célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur son territoire;

DE transmettre une copie de la présente résolution au Ministre de la Justice.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauvé	Maire suppléant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

UN AVIS DE MOTION

Je soussigné, Madame Françoise Lafrenière, conseillère, au siège numéro 4 de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente qu'un règlement intitulé « **RÈGLEMENT #2011-07-001, IMPOSANT DES FRAIS POUR UN MARIAGE OU UNION CIVILE** » sera déposé à une séance ultérieure pour adoption.

Une dispense de lecture est accordée puisque ce projet de règlement sera soumis au préalable pour adoption.

Françoise Lafrenière
Conseillère
Siège #4



Municipalité de Lac-Sainte-Marie
MRC Vallée-de-la-Gatineau
Province de Québec

PROJET DE RÈGLEMENT #2011-07-001

Les droits exigibles par le célébrant, pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile

ATTENDU QUE le code civil du Québec permet aux maires, aux membres des conseils municipaux et aux fonctionnaires municipaux de demander au ministre de la Justice d'être désignés comme étant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles;

ATTENDU QUE l'article 376 du Code civil du Québec prévoit que les maires , les autres membres des conseils municipaux et les fonctionnaires municipaux perçoivent des futurs époux, pour le compte de leur Municipalité, les droits fixés par règlement de la Municipalité, ces droits devant respecter les minimums et maximums fixés par règlement du gouvernement;

ATTENDU QU'en l'absence de règlement du gouvernement à cet effet;

ATTENDU QUE l'article 242 de la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation (L.Q. 2002, C.6) prévoit que jusqu'à ce qu'un règlement du gouvernement soit adopté, ces droits sont ceux que prescrit le Tarif des frais judiciaires en matière civile et des droits de greffe;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 01 juin 2011 à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie par la conseillère Madame Françoise Lafrenière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR

ET IL EST RÉSOLU QUE LE PRÉSENT RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-07-001 SOIT ADOPTÉ ET QU'IL SOIT ORDONNÉ ET STATUÉ COMME SUIVANT :

ARTICLE #1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE #2 DROITS EXIGIBLES

Les droits exigibles par le célébrant, pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile, sont ceux prescrits par le Tarif des frais judiciaires en matière civile et des droits de greffe, soient 250\$ plus les taxes applicables lorsque le mariage ou l'union civile est célébré à l'Hôtel de Ville, 333\$ plus les taxes applicables lorsque le mariage civil ou l'union civile est célébrée à l'extérieur de l'hôtel de ville;

Ces montants seront indexés au 1^{er} janvier de chaque année par le gouvernement et feront partie intégrante du présent règlement comme s'ils avaient été adoptés par la Municipalité;

ARTICLE #3 MOMENT OÙ LES DROITS DOIVENT ÊTRE PAYÉS

Les droits prévus au présent règlement sont payables avant la publication du mariage ou au moment de la dispense de publication, le cas échéant.

ARTICLE #4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Gary Lachapelle
Maire

Johanne D'Amour
d.g.a

2011-06-201

ENSEIGNE ATTENTION À NOS ENFANTS

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU de faire l'installation d'enseigne « Attention à nos enfants » dans le secteur urbain du Village.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauv�	Maire suppl�ant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-202

MISE EN VENTE DES CAMIONS D'INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de déléguer Monsieur Martin Lafrenière afin de procéder à la mise en vente les anciens camions d'incendie de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

La date limite pour recevoir les offres est Mardi, le 30 août 2011.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauv�	Maire suppl�ant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-203

**VENTE DE GARAGE POUR VENIR
EN AIDE AU CLUB DES PETITS
DÉJEUNERS ET LES ENFANTS DE
L'ÉCOLE ST-NOM DE MARIE**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU QUE les objets et les petits équipements qui ne servent plus à la Municipalité de Lac-Sainte-Marie soient mis en vente lors de la vente de Garage organisée par Madame Louise Hummel qui aura lieu, samedi le 11 juin prochain.

Le vote est demandé par le Président :

Gary Lachapelle	Maire	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Pauline Sauvé	Maire suppléant	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-204

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'ajourner la séance à mardi, le 7 juin 2011 à 19H30 car nous avons d'autres sujets à traiter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Gary Lachapelle,
Maire**

**Johanne D'Amour,
directrice générale adjointe**